

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire interdisciplinaire du CDM : la migration irrégulière - perspectives des sciences sociales et du droit (2SC2091)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|---|------------------------|----------------------|--------------|
| Pilier principal M ScS - anthropologie | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier principal M ScS - géographie humaine | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier principal M ScS - psychologie et éducation | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier principal M ScS - sociologie | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier secondaire M ScS - anthropologie | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier secondaire M ScS - géographie humaine | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier secondaire M ScS - migration et citoyenneté | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier secondaire M ScS - psychologie et éducation | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |
| Pilier secondaire M ScS - sociologie | Séminaire: 1 pg | cont. continu | 5 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Profs. Christin Achermann, Alberto Achermann (Unibe), Sarah Progin-Theuerkauf (Unifr)

Objectifs:

Ce cours vise à donner un aperçu des différents enjeux politiques, juridiques et sociaux de la thématique des migrations irrégulières et des migrant-e-s sans statut légal. Il s'agira de faire connaissance des bases juridiques et leurs implications sociales et politiques, et d'approfondir par la suite une thématique particulière dans des groupes de travail et de discussions interdisciplinaires.

Contenu:

La migration illégale fait aujourd'hui partie intégrante de la migration légale. En d'autres termes, elle est la contrepartie de la migration légale. Les deux sont le résultat de décisions politiques et de définitions légales. En Suisse, des estimations chiffrent le nombre des personnes dites « sans-papiers » à 80'000 environ. Au niveau mondial, on parle d'entre 2 et 4 millions de migrant-e-s en situation de séjour illégal. Ce fait démontre que l'intention des Etats-nations de contrôler les mouvements migratoires indésirables par le biais de politiques et lois de plus en plus restrictives n'est pas entièrement réalisée. La position ambivalente des Etats envers les migrant-e-s sans statut légal, censés ne pas exister, est également mise en évidence par le fait qu'ils disposent de nombreux droits (droits fondamentaux, droits sociaux etc.). Malgré cela, nombre d'entre eux ne les font pas valoir. Dans ce sens, le cours vise à rendre attentif aux différences entre la loi telle qu'elle est formulée et sa mise en œuvre dans la pratique sociale, mais aussi aux paradoxes et aux conflits d'intérêts créés par la position légale des « sans-papiers » face à l'Etat.

Dans trois séances au début du semestre, les professeur-e-s du Centre de droit des migrations introduiront à la thématique en abordant les sujets suivants : la migration irrégulière dans la perspective des sciences sociales ; la migration irrégulière en droit suisse ; le cadre du droit international ; le droit européen et l'espace liberté, sécurité et justice. Dans un séminaire bloc à la fin du semestre, des thématiques telles que les trajectoires des migrant-e-s irrégulières, le travail non-autorisé, la santé, les enfants et les jeunes et la régularisation seront approfondies et présentées par des groupes d'étudiant-e-s issus des sciences sociales et du droit.

Forme de l'évaluation:

Evaluation interne : présentation orale lors du séminaire bloc et petit travail écrit sur cette base à rendre jusqu'au 13.08.2017 (délai de la 2e tentative : 15.01.2018).

Pré-requis:

Comprendre des présentations et discussions en allemand.

Le nombre de participant-e-s étant limité, les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Prof. Christin Achermann jusqu'au 21 février 2017.

Forme de l'enseignement:

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire interdisciplinaire du CDM : la migration irrégulière - perspectives des sciences sociales et du droit (2SC2091)

Dans trois séances au début du semestre, les professeur-e-s du Centre de droit des migrations introduiront à la thématique en abordant les sujets suivants : la migration irrégulière dans la perspective des sciences sociales ; la migration irrégulière en droit suisse ; le cadre du droit international ; le droit européen et l'espace liberté, sécurité et justice. Dans un séminaire bloc vers la fin du semestre, des thématiques telles que les trajectoires des migrant-e-s irrégulières, le travail non-autorisé, la santé, les enfants et les jeunes et la régularisation seront approfondies et présentées de manière interactive par des groupes d'étudiant-e-s issus des sciences sociales et du droit.

Date et lieux des cours :

- Cours (introduction et perspective des sciences sociales): 17.03.17, 9-12h, uniNE
- Cours (perspective juridique): 24.03.17, 9-12h, uniBE
- Cours (perspective juridique et répartition des groupes): 31.03.17, 9-12h, uniFR
- Séminaire bloc: 18./19.05.17 (lieu et modalités seront annoncés ultérieurement)